Liberté chérie...

Législatives 2017, 11 et 18 juin 1ère Circonscription

Guillaume BRUNET, député....

Nantes
Orvault
Sautron



Candidat libre de tout parti

Chères électrices et futures électrices Chers électeurs et futurs électeurs

Issu d'une fratrie de cinq enfants, je suis né le 27 février 1969 à Caen (Normandie). J'ai grandi dans une famille vivante et bienveillante La rigueur était de mise mais l'esprit était libre.

En 1992, je suis arrivé à Nantes et je ne l'ai plus quitté

je suis gérant de MDC Proactive, entreprise que j'ai fondée pour l'optimisation et l'organisation des achats. Depuis deux ans, j'ai mis cette activité en veille et me consacre au développement de projets participatifs et relationnels.

j'ai assumé la présidence de différentes associations, ces expériences m'ont prouvé combien il est important de mettre son égo de côté pour privilégier la vie de la communauté.

Mes enfants, nés à Nantes, y ont toujours vécu : place Viarme, rue Léon Say, et maintenant Boulevard de Longchamp, d'où mon attachement à cette circonscription.

«Rien n'est impossible, il suffit d'audace»

Liberté est le premier mot de notre constitution, c'est le propre de l'« Homme ».

Chérie, pour la vivre avec passion mais également avec raison.

Le temps de la politique partisane est révolu, un nouveau chapitre est à écrire, celui de la politique raisonnée au service des petits et des grands dans le respect de chacun.

Le moment est venu de s'investir pour un monde où il fera « mieux » vivre.

Ensemble, nous allons agir et travailler aux nouvelles fondations d'une politique qui sera à parfaire par les générations qui nous suivent.

Au-delà d'un engagement, il s'agit de notre devoir.

Bien à vous

Guillanne Breat





Guillaume BRUNET, député....

Faire vivre nos

Favoriser l'aménagement de l'entreprise pour

Allocation à la

Une alimentation

Élargissement de l'aide à l'acquisition

Création d'un groupement

Assurer la rotation des



les personnes atteinte d'une handicap

Rentrée Scolaire collective moderne

d'un véhicule électrique

d'intervention GIL2R

métiers hospitaliers

Un député est un élu qui, à l'Assemblée nationale, participe au travail législatif et au travail de contrôle du Gouvernement.

Il appartient obligatoirement à l'une des huit **commissions permanentes** de l'Assemblée dont la fonction principale est de préparer le débat qui aura lieu en séance publique et qui aboutira au vote de la loi.

Quel est le rôle du député ?

Il peut déposer des propositions de loi. (je m'y engage activement)

En commission, puis en séance publique, il peut proposer, par **amendement**, des modifications au texte examiné et prendre la parole. (je m'y engage activement)

En cas de désaccord avec les sénateurs au terme de la « navette » entre les deux chambres, et si la commission mixte paritaire ne parvient pas à un texte commun, les députés peuvent **statuer définitivement sur demande du Gouvernement** (art. 45 al. 4 de la Constitution)... (je m'y engage, si nécessaire)

Après le vote d'une loi, un député peut, avec au moins cinquante-neuf autres députés, saisir le Conseil constitutionnel pour qu'il se prononce sur la conformité du texte voté à la Constitution.. (je m'y engage activement)

Au titre du contrôle, le député peut **interroger le gouvernement**, examiner son action au sein d'une commission, voire, s'il est rapporteur

spécial au sein de la commission des finances, contrôler l'emploi de l'argent public... (je m'y engage activement)

Il peut également, en signant une **motion de censure** qui sera soumise au vote de l'ensemble des députés, mettre en cause la responsabilité du Gouvernement... (je m'y engage, si nécessaire)

En cas de **dissolution** de l'Assemblée nationale, il est renvoyé devant ses électeurs. (**Je m'en remet à votre scrutin**)

Par ailleurs, un député peut être élu, par les autres députés, membre de la Cour de justice de la République (composée de 6 députés, 6 sénateurs et 3 magistrats) afin de juger les membres et anciens membres du gouvernement... (je m'y engage activement)

Enfin, les députés forment, avec les sénateurs, la **Haute Cour** chargée, depuis la révision constitutionnelle du 23 février 2007, de se prononcer sur une éventuelle destitution du président de la République... (je m'y engage, si nécessaire)

Les **577 députés** de l'Assemblée nationale **sont élus pour cinq ans** (sauf dissolution), au **suffrage universel** direct et au scrutin majoritaire uninominal à deux tours.

Bien qu'élu dans le cadre d'une circonscription, chaque député, compte tenu de la mission de vote de la loi et de contrôle de l'action du gouvernement dévolue à l'Assemblée nationale, représente la Nation tout entière et est à ce titre détenteur d'un mandat national. (pour vous servir...)

Je m'engage à recruter mes attachés (es) parlementaires par voie de presse (journaux locaux) Condition inaliénable : habiter la 1^{ère} circonscription de Loire Atlantique.

L'équipe ainsi constituée sera à votre entière disposition.

Permanence: 73 rue Paul Bellamy 44 000 Nantes gbrunet-depute2017.com 02 72 60 82 13

Liberté

Chérie...